

Menace de la part d'un memebre du personnel

Par bisous, le 01/07/2008 à 20:29

Bonjour,

je subi des violence verbale et morale de la part d'un membre du personnel dont je suis la responsable hierarchique. Suite à de nombreuses plaintes de ma part à ma direction suite aux agissements de cette personne, celle-ci a été convoqué à plusieurs reprises par les membres de la direction, le recadrage ne faisant effet que quelques semaines au plus. J'ai fais la demande à ma direction de ne plus avoir cette personne sous ma responsabilité hierarchique directe ce si a été refusé.

Ai-je des droits dans le code du travail pour refuser d'avoir sous ma responsabilité directe une personne qui me menace.

Ma direction connaissant la situation puisque cette personne menace d'autre membre du personnel et plus de moi, la direction ne doit telle pas d'un point de vue légal intervenir à moins que le harcelement au travail entre membres du personnel ou de son supérieur hierarchique soit toléré?

Je vous remercie pour votre aide et attend avec impatience votre réponse. Cordialement